RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta GRENOBLE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION

HABILITATION ÉLECTRIQUE : CHARGÉ DE CONSIGNATION BC

OBJECTIFS

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
Zones d'environnement et leurs limites.
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
Surveillance des opérations.
Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser.
Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre.
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations.
La consignation et déconsignation.
Habilitation : symbole et limites.

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

FICHE FORMATION

Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.

PRÉ-REQUIS

Electriciens. Cette habilitation est destinée aux personnels en charge de travaux d'ordre électrique et de consignation.

PUBLIC

Salarié
Travailleur indépendant

DURÉE INDICATIVE

21 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes

TARIF

850 € tarif maximum pour un parcours complet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

FICHE FORMATION

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

81% de réussite

TAUX DE SATISFACTION

90% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

80% après 6 mois

Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment

75 bis avenue Rhin et Danube
38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 6 Mai 2026

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel